

avec des explications précises ; c'est un des premiers lexiques qui aient paru ; ses omissions, ses fautes ne sauraient donc nous surprendre.

Il est impossible de ne pas mentionner un des plus singuliers écrits de Champier, marqué essentiellement au cachet de l'époque par les idées et par la forme ; c'est le *Medicinale Bellum inter Galenum et Aristotelem gestum, quorum hic cordi, ille autem cerebro favebat ; in duos libros divisum. Primus cerebri et cordis de principalitate humani corporis contendentium certamen continet : secundus Dianæ et Veneris atrocissimum conflictum complectitur*. C'est une amplification littéraire plutôt qu'une véritable œuvre médicale : elle exprime les doctrines qui ont autrefois occupé, divisé les philosophes et les médecins. Les discussions de cette nature étaient alors possibles parce que l'anatomie, la physiologie surtout, étaient à peine ébauchées. On disputait longuement sur le rang, l'importance, la supériorité des organes entre eux. Galien plaçant en première ligne le cœur, Aristote accordait la primauté au cerveau, chacun exposait les raisons qui étaient susceptibles de militer en faveur de ses opinions. Champier les répète ici ; il compare la valeur absolue ou relative des viscères, considérés comme principes ou causes, comme sièges ou points de départ des sensations, des facultés, des besoins ou des passions ; il conclut à sa manière, sans autre guide que sa théorie, sans se préoccuper des lois qui réellement président aux fonctions ou des relations qui existent entre elles ; il raisonne, il disserte sans avoir étudié, et encore moins observé le rôle qui est attribué à ces organes par la nature ; les recherches sur l'antagonisme, sur l'opposition des organes, sont étendues successivement au foie, à l'estomac, aux poumons, aux parties génitales, etc., etc. Il les présente comme autant de puissances rivales engagées dans une lutte incessante : de la pré-